

---

**Présidence : Albanie**

## **1273<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**

1. Date : jeudi 2 juillet 2020 (Neuer Saal, par vidéoconférence)

Ouverture : 10 h 05

Suspension : 13 h 15

Reprise : 15 h 05

Clôture : 18 h 10

2. Présidence : Ambassadeur I. Hasani  
M<sup>me</sup> E. Dobrushki

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a rappelé au Conseil permanent les modalités techniques de la conduite des séances du Conseil durant la pandémie du Covid-19 (SEC.GAL/45/20 OSCE+) (CIO.GAL/73/20/Rev.1 OSCE+).

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU REPRÉSENTANT DE L'OSCE POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS**

Président, Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias (FOM.GAL/4/20/Rev.1), Allemagne-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; ainsi que le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/868/20), Fédération de Russie (PC.DEL/811/20), Canada (PC.DEL/822/20 OSCE+), Turquie, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/813/20), Suisse (PC.DEL/859/20 OSCE+), Norvège (PC.DEL/818/20), Kazakhstan (PC.DEL/844/20 OSCE+), Azerbaïdjan (PC.DEL/819/20 OSCE+) (PC.DEL/820/20/Rev.1 OSCE+), Géorgie (PC.DEL/827/20 OSCE+), Biélorussie (PC.DEL/812/20), Monténégro (PC.DEL/857/20 OSCE+), Ukraine (PC.DEL/847/20), Royaume-Uni (PC.DEL/853/20 OSCE+), Chypre (PC.DEL/835/20 OSCE+), Turkménistan, Arménie (PC.DEL/828/20) (PC.DEL/841/20), Bosnie-Herzégovine (PC.DEL/864/20 OSCE+), Slovaquie, Ouzbékistan, Serbie (PC.DEL/852/20 OSCE+), Italie (PC.DEL/814/20

OSCE+), Irlande, Suède, Lituanie (également au nom de l'Allemagne, de l'Autriche, du Canada, du Danemark, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de la Lettonie, du Monténégro, de la Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Suède) (PC.DEL/817/20 OSCE+), Roumanie, Kirghizstan (PC.DEL/865/20 OSCE+), Espagne, France (PC.DEL/821/20 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Président

- a) *Agression en cours contre l'Ukraine et occupation illégale persistante de la Crimée par la Russie* : Ukraine (PC.DEL/848/20), Suisse (PC.DEL/843/20 OSCE+), Allemagne-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/869/20), Canada (PC.DEL/823/20 OSCE+), Turquie (PC.DEL/846/20 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/824/20), Royaume-Uni
- b) *Situation en Ukraine et nécessité d'appliquer les accords de Minsk* : Fédération de Russie (PC.DEL/831/20), Allemagne (PC.DEL/849/20 OSCE+), Ukraine, Canada (PC.DEL/825/20 OSCE+), Royaume-Uni
- c) *Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture* : Danemark (également au nom de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Andorre, de l'Arménie, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bosnie-Herzégovine, de la Bulgarie, du Canada, De Chypre, de la Croatie, de l'Espagne, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de la France, de la Géorgie, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, de la Macédoine du Nord, de Malte, de la Moldavie, de la Mongolie, du Monténégro, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la République tchèque, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de Saint-Marin, de la Serbie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Suède, de la Suisse et de l'Ukraine) (PC.DEL/842/20), Fédération de Russie (PC.DEL/832/20)
- d) *Néonazisme en République tchèque* : Fédération de Russie (PC.DEL/840/20), République tchèque
- e) *Peine de mort aux États-Unis d'Amérique* : Allemagne-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/870/20), Fédération de Russie (PC.DEL/833/20), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/826/20)

- f) *Faits récents survenus en Biélorussie dans le contexte des prochaines élections présidentielles* : Allemagne-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro, et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange ; ainsi que l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/871/20), Royaume-Uni (PC.DEL/854/20 OSCE+), Canada, Fédération de Russie (PC.DEL/829/20), Belarus (PC.DEL/830/20 OSCE+)
- g) *Procès de la journaliste M<sup>me</sup> Svetlana Prokopyeva en Fédération de Russie* : Allemagne-Union européenne (l'Albanie, la Macédoine du Nord et le Monténégro, pays candidats ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange ; ainsi que la Géorgie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/872/20), Royaume-Uni (PC.DEL/855/20 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/839/20 OSCE+)
- h) *Plébiscite constitutionnel en Fédération de Russie* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/837/20), Fédération de Russie (PC.DEL/845/20)

Point 3 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

*Annonce de la distribution d'un rapport écrit sur les activités de la Présidence en exercice (CIO.GAL/109/20/Corr.1 OSCE+)* : Président

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

- a) *Discours d'ouverture du Secrétaire général à la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2020, tenue le 23 juin 2020* : Secrétaire général (SEC.GAL/91/20 OSCE+)
- b) *Dixième réunion du groupe consultatif interinstitutions sur le suivi et la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral, tenue à New York le 23 juin 2020* : Secrétaire général (SEC.GAL/91/20 OSCE+)
- c) *Manifestation parallèle en ligne sur le thème de la prospective stratégique et la pertinence de l'analyse de l'horizon pour l'OSCE, tenue le 24 juin 2020 en marge de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2020* : Secrétaire général (SEC.GAL/91/20 OSCE+)
- d) *Participation du Secrétaire général à la publication en ligne, le 24 juin 2020, du document de l'OSCE sur la lutte contre la traite des êtres humains grâce à l'innovation, dans lequel les outils technologiques font l'objet d'une analyse approfondie* : Secrétaire général (SEC.GAL/91/20 OSCE+)

- e) *Réunion régionale des chefs des opérations de terrain de l'OSCE en Asie centrale, tenue le 26 juin 2020* : Secrétaire général (SEC.GAL/91/20 OSCE+)
- f) *Webinaire sur les répercussions de la pandémie du Covid-19 sur la migration de la main-d'œuvre, tenu le 26 juin 2020* : Secrétaire général (SEC.GAL/91/20 OSCE+)
- g) *Webinaire sur les contributions des jeunes femmes à la paix et à la sécurité ainsi que les nouvelles possibilités qui se dégagent pour renforcer la sécurité globale, organisé le 30 juin 2020* : Secrétaire général (SEC.GAL/91/20 OSCE+)

Point 5 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Élections législatives prévues au Monténégro le 30 août 2020* : Monténégro
- b) *Publication du rapport 2020 sur la traite des personnes par le Département d'État des États-Unis* : États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie (PC.DEL/838/20)
- c) *Élections législatives tenues en Mongolie le 24 juin 2020* : Mongolie (PC.DEL/834/20 OSCE+)
- d) *Proposition conjointe de projet de déclaration sur la solidarité et la coopération face aux défis posés par la pandémie du Covid-19 (PC.DEL/810/20 OSCE+)* : Fédération de Russie (PC.DEL/836/20), Kazakhstan, Biélorussie

4. Prochaine séance :

Jeudi 9 juillet 2020, à 10 heures, Neuer Saal, par vidéoconférence